**7/11/2019 - COMMUNIQUE de l’Union Syndicale des Médecins de Centres de Santé**

****

**Restrictions d’accès aux droits et aux soins**

**pour les demandeurs d’asiles et les sans-papiers :**

**les médecins des centres de santé disent NON !**

Le projet du Président de la République qui vise à restreindre l'accès aux droits pour les patients étrangers en situation irrégulière pouvant bénéficier de l’AME et pour ceux en situation régulière (dont les demandeurs d’asile) pouvant bénéficier de la PUMA est une atteinte intolérable et ignominieuse à l'accès aux soins pour des populations démunies.

Si ce projet n'est pas admissible en regard des valeurs de solidarité et d’égalité de notre pays, il est totalement irresponsable en termes de santé publique. Il est en effet démontré que soigner, dépister, vacciner sans délai des patients étrangers nouvellement arrivés sur le territoire est une protection pour toute la population.

Ce projet est donc inacceptable pour les professionnels de santé que nous sommes. Il constitue une menace pour la santé des personnes concernées mais aussi pour l’ensemble de la population française. Et il est totalement contraire à nos engagements, à notre code de déontologie et au serment d’Hippocrate par lequel nous sommes tenus de prodiguer des soins à toutes et à tous.

Ce projet gouvernemental constitue un écran de fumée visant à détourner l'opinion publique de préoccupations sociales cruciales en stigmatisant, une nouvelle fois, de façon éhontée, des populations parmi les plus fragiles.

**L'Union Syndicale des Médecins de Centres de Santé (USMCS) qui défend l’accès aux droits et aux soins de toute personne résidant sur le territoire français sans restriction, ni discrimination, exprime sa totale opposition au projet inique du Président et de son gouvernement et appelle :**

* **Tous les acteurs de la santé à le dénoncer**
* **Les parlementaires à réagir et à le refuser**

Contact Presse :

Dr Eric May, Président, 0681938614